



## CONSEIL DE PARIS

*Séance des 19 et 20 octobre 2009*

**Vœu présenté par Michèle Blumenthal, Patrick Bloche, Sandrine Charnoz, Karen Taïeb, Liliane Capelle, les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés et les élus du Mouvement Républicain et Citoyen relatif à la maternité Hôpital St Antoine**

Considérant que l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris prévoit le regroupement de ses 38 hôpitaux en 11 « territoires de santé », ce qui aurait pour conséquence, dans l'Est parisien, la mise en place du groupe hospitalier « St Antoine – Rothschild – Trousseau – Tenon ». Considérant que ce projet engendre des inquiétudes quant à l'éventuel regroupement des 3 maternités existantes, Tenon (2300 naissances/an), St Antoine (2400 naissances/an) et Trousseau (2600 naissances/an) qui pourrait conduire soit à une diminution du nombre de naissances sur la maternité de St Antoine soit à sa fermeture.

Considérant que la maternité de l'hôpital Saint Antoine allie depuis toujours des soins de proximité avec une médecine de pointe, et possède un pôle « Gynécologie - Endocrinologie – Obstétrique » de très grande qualité. Ce pôle comprend une maternité, avec un service de néonatalogie de type 2, le Centre National de Référence en Hémodiagnostic Périnatale et un service d'Endocrinologie. Il constitue ainsi un pôle de formation pour les étudiants de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, de l'École de sages-femmes (160 étudiants) et de la Faculté de médecine Pierre et Marie Curie.

Considérant que l'hôpital St Antoine présente dans l'offre de soins de l'Est parisien une spécificité qui réside dans le traitement des pathologies en cours de grossesse des mères. A titre d'exemple non limitatif, nous pouvons citer la compétence et la haute technicité médicale de l'hôpital St Antoine qui permet le suivi de pathologies telles que celles relatives aux incompatibilités sanguines foeto-maternelles (diagnostic, transfusion in utero, traitement de l'ictère néonatal).

Considérant que le service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital St Antoine a bénéficié d'une rénovation complète des secteurs d'hospitalisation et des urgences.

Considérant que le bilan d'activités annuel de ce service fait état de 2400 naissances, 500 nouveau-nés hospitalisés en néonatalogie, 650 IVG, 12 800 passages aux urgences de gynécologie obstétrique, 20 000 consultations, 2300 nourrissons suivi par la PMI du service, et 600 femmes enceintes suivies par le service social, ce qui constitue un élément primordial de l'offre de service public de santé de l'Est parisien.

Considérant l'incertitude du périmètre du projet de l'AP-HP, qui initialement devait correspondre à un transfert de cette activité de la maternité de St Antoine dans un premier temps sur Tenon et Trousseau, et qui à ce jour évoluerait vers un transfert partiel en maintenant une petite activité de niveau 1 sur le site de l'hôpital St Antoine.

Considérant l'absence de concertation avec les élus parisiens sur cette opération tant sur le devenir des équipes que sur le maintien de l'ensemble des activités assurées, et sur les critères selon lesquels les familles actuellement accueillies à l'hôpital Saint-Antoine seraient orientées vers l'un ou l'autre des établissements.

Considérant l'inquiétude du personnel de Trousseau quant à l'avenir de l'établissement, et le maintien d'un hôpital spécialisé pour enfants sur le site.

Considérant que le centre de Planning Familial de Saint-Antoine pour lequel le personnel s'investit pleinement et courageusement depuis de nombreuses années, et qui en outre accueille des femmes du 20<sup>ème</sup> Arrondissement depuis la fermeture du centre de planning familial du 20<sup>ème</sup> faute de remplacement du médecin parti en retraite, assure aussi une prise en charge importante des IVG avec 650 IVG sur St Antoine, 400 sur Trousseau et aucune sur Tenon. A la veille de la manifestation du 17 octobre 2009 à Paris, à l'appel de nombreuses organisations pour les droits des femmes, les élus s'inquiètent de la régression du droit des femmes dans l'Est parisien et dénoncent un regroupement qui pourraient dissimuler une politique plus globale du gouvernement de suppression des centres d'Interruption Volontaire de Grossesse.

**Les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés et du Mouvement Républicain et Citoyen souhaitent affirmer leur soutien aux équipes de la maternité de l'hôpital St Antoine, et partagent leur inquiétude sur le projet tel qu'il est présenté à ce jour. C'est pourquoi ils émettent le vœu que le Maire de Paris intervienne auprès de la Ministre de la Santé pour :**

- **l'alerter sur les inquiétudes des habitants, de la communauté médicale et l'ensemble du personnel de la Maternité de l'hôpital St Antoine, tous mobilisés pour la défense de leur maternité au service des habitantes de l'Est parisien.**
- **Exiger les moyens nécessaires au maintien de l'offre de soins de proximité, de la recherche et l'arrêt de l'étranglement financier de l'AP-HP qui fait peser sur les personnels et les usagers une pression de plus en plus insupportable.**
- **Et demander le maintien d'une offre de soins de qualité indispensable pour l'accès à la santé des habitantes de l'Est parisien, notamment pour la prise en charge des futures mamans, le suivi des grossesses associées ou non à une pathologie, pour assurer les nombreuses consultations en gynécologie dans le secteur public et permettre les IVG dans de bonnes conditions.**